

Commune de Vauxrenard

PROCÈS VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 25 MARS 2025

L'an deux mil vingt-cinq et les vingt-cinq mars, à sept heures et trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de VAUXRENARD (Rhône) s'est réuni, au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Sixte DENUELLE, maire, à la suite de la convocation adressée par Monsieur le Maire le 21 mars 2025.

Nombre de membres en exercice : 8

Présents : MM. DENUELLE Sixte - DORY Sylvain - FOREST Daniel - GULGILMINOTTI Morgan - SAVOYE Marc

Absent excusé : Mmes PRELE Chrystel - ROCHER Rollande - M POURREYRON Cyril

Pouvoir : par son courrier en date du 21 mars 2025, M. Cyril POURREYRON donne pouvoir à M. Sixte DENUELLE pour le représenter à la réunion du conseil municipal du 25 mars 2025 et de prendre part aux délibérations, émettre tous votes et signer tous documents.

Le quorum étant atteint, M. le Maire ouvre la séance à 07 h 30

Ordre du jour :

- Désignation du secrétaire de séance
- Subvention d'aide au démarrage pour la Cadole des petits Bouchons : délibération

➤ **Nomination du secrétaire de séance :** M. Marc SAVOYE

➤ **Délibérations :**

➤ **Subvention d'aide au démarrage pour la Cadole des petits Bouchons**

A la demande de l'association La Cadole des petits bouchons, M. le Maire propose le versement d'une subvention exceptionnelle de 2500 € pour faciliter son démarrage.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide :

- **D'accorder** la subvention de 2500 € à l'association La Cadole des Petits Bouchons
- **De prévoir** les crédits correspondants au budget sur le compte 65748

La séance est levée à 07h40

Le Maire,

Sixte DENUELLE



Le secrétaire de séance,

Marc SAVOYE

